## DÉPARTEMENT DE LA VIENNE Communiqué de presse





Poitiers, 8 juin 2022

## Conseil Départemental des Jeunes : bilan de la première mandature

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, Pascale GUITTET, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Citoyenneté, Valérie CHEBASSIER, Rapporteur de la Commission Jeunesse et Citoyenneté, et Sarah FIAM, Présidente du Conseil Départemental des Jeunes, ont assisté, ce jour, à la restitution des travaux du premier Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne.

Le Conseil Départemental des Jeunes de la Vienne (CDJ), est un levier important de la politique en faveur de la jeunesse du Département. Véritable outil d'engagement et de participation des jeunes à la vie locale, il a été mis en place lors de la Commission Permanente du 3 juillet 2020. Le CDJ a vocation à être un **lieu d'actions, d'expression et de formation à la vie citoyenne**, permettant aux jeunes de concrétiser des projets pour améliorer leur vie quotidienne.

Les élections ont eu lieu en octobre et novembre 2020, et ont permis d'élire 45 jeunes, élèves de 5° et 4° pour deux ans, au sein de 25 collèges de la Vienne. La réunion d'installation du CDJ s'est déroulée le 29 septembre 2021, au cours de laquelle ont été élus la présidente, Sarah FIAM et ses trois vice-présidents, Simon TITUS, Léonie Chaperon et Shanice KEBE.

## Quatre commissions pour agir

Au cours de cette première mandature, perturbée par la crise sanitaire, quatre commissions de travail ont été mises en place : Culture, Sport/Santé, Environnement et Vivre ensemble. Des commissions durant lesquelles les jeunes ont travaillé et qui les amènent, aujourd'hui, à présenter leurs travaux, qui ont fait l'objet ou feront l'objet d'une diffusion dans les collèges.

- » La commission **Culture** a visité la Bibliothèque Départementale de la Vienne et les Archives Départementales et a travaillé sur le choix d'une compagnie de spectacle vivant, à savoir la compagnie le Théâtre dans la forêt et son spectacle Chroniques martiennes Nouvelles du Cosmos. La constitution d'un questionnaire adressé à l'ensemble des collèges de la Vienne, a permis au collège René Cassin de l'Isle-Jourdain de gagner trois représentations le 23 mai dernier.
- » La commission **Sport/Santé** a travaillé sur la réalisation d'une vidéo de promotion de l'activité physique et la constitution de tests de forme qui ont permis aux agents du Département de la Vienne de tester leur condition physique. Ces tests seront présentés à l'Arena Futuroscope, le 23 juin, lors de la journée Olympique durant laquelle ils tiendront un stand. Les jeunes ont également présenté la vidéo et les tests de forme aux collèges Camille Claudel de Civray, Sacré Coeur de Jaunay-Marigny, et Jean Jaurés à Gencay.

- » Les travaux de la commission **Environnement** ont permis la réalisation de cinq affiches qui s'adresseront aux collégiens au sein des établissements pour les sensibiliser à la protection de l'environnement par l'adoption de gestes simples. Les thématiques retenues : la préservation de la ressource en eau, l'émission de gaz à effet de serre, la consommation énergétique, la surconsommation et le recyclage des déchets. En parallèle, les jeunes de la commission ont proposé à un collège de gagner l'intervention d'un animateur de l'un des deux CPIE de la Vienne. Pour cela, ils ont créé un QR Code et un lien permettant aux collégiens de s'inscrire pour que le collège le plus mobilisé remporte cette animation. Ainsi, le collège Saint-Martin de Valence-en-Poitou, accueillera le CPIE Val de Gartempe le 9 juin. De plus, suite à une sortie à l'Espace Naturel Sensible du Bois de la Loge à Pouillé en juin 2021, où ils avaient observé les espèces animales et végétales dans leur milieu naturel, ils ont pu découvrir à l'école de l'ADN à l'Espace Mendès France, une « invisible biodiversité », en observant une simple goutte d'eau (de rivière, mare ou flaque) au microscope.
- » Dans la commission **Vivre ensemble**, les travaux ont porté sur des activités liées aux mécanismes d'exclusion, à la lutte contre les discriminations, suivi de débats, et l'écriture d'un scénario pour la réalisation d'une vidéo, le 1<sup>er</sup> juin, au collège du Jardin des Plantes à Poitiers.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE